



PROGRAMME PAYS MAROC



Réunion stratégique

Programme Pays Maroc - Phase 2

20 juin 2023



Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde phase du Programme Pays Maroc (PPM2), une réunion stratégique s'est tenue à Rabat le 20 juin 2023 avec pour objectif d'entamer une réflexion stratégique approfondie autour du PPM2 - en présence des SCG, des représentants des ministères et instances et des experts de l'OCDE impliqués dans la mise en œuvre du Programme.

Cette réunion a été présidée par Mme Wafaa Jamali, Secrétaire générale des Services du Chef de Gouvernement et M. Carlos Conde, Chef de la Division Moyen-Orient et Afrique de la Direction des Relations Mondiales et de la Coopération. Dans un esprit de collaboration et de co-construction, elle a permis de définir une feuille de route stratégique qui œuvrera pour l'optimisation et la pérennisation à long terme de l'impact du PPM2 – qui arrivera à son terme en juin 2024 – tout en assurant la continuité des efforts entrepris dans ce cadre.

Conclusions

Le PPM 2 est entré dans la phase finale de mise en œuvre.

Le Programme Pays Maroc 2 est désormais dans la phase finale de mise en œuvre. Cette étape arrive à un moment où le Maroc entreprend des réformes d'envergure à la fois sur le plan social, notamment avec la généralisation de la protection sociale et avec la réforme de l'éducation, que sur le plan économique par le biais de l'adoption de la nouvelle Charte de l'Investissement et la création du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement. Cette dernière ligne droite coïncide également avec l'avènement de défis majeurs. La sécheresse historique que traverse le pays, conjuguée aux effets de l'agression russe contre l'Ukraine sur l'économie marocaine, a contribué à une hausse considérable des niveaux de l'inflation et a mis en exergue la vulnérabilité du pays aux chocs climatiques.

Le partenariat solide et multidimensionnel qui lie le Maroc et l'OCDE constitue un puissant atout pour soutenir le Maroc dans ses efforts visant à favoriser une trajectoire de croissance plus forte, durable et équitable, à promouvoir la bonne gouvernance et la confiance, et aboutir à une transition résiliente. Ce cadre permet au Maroc d'ancrer ses réformes en matière d'action publique dans les normes et les meilleures pratiques de l'OCDE, par le biais de l'apprentissage par les pairs et le partage d'expériences et de données, y compris dans le cadre de la participation du Maroc aux travaux des Comités de substance de l'OCDE.

Un environnement des affaires visant à faire du Maroc un pôle d'attraction des investissements

L'investissement est au cœur des volets d'action du Programme Pays Maroc 2. L'objectif est de la création d'un environnement ouvert et attractif qui favorise l'afflux d'investissements, qu'ils soient privés ou publics, en quantité et en qualité supérieurs afin d'encourager le transfert de technologies et de connaissances, l'acquisition de nouvelles compétences et l'amélioration des infrastructures. Pour cela, dans une perspective d'avenir, il est essentiel d'adopter une approche comparative sur la base d'expériences réussies à l'échelle globale en matière de stratégie d'incitation, d'intégration du cadre institutionnel et réglementaire, et du renforcement des investissements à des fins de développement régional. Par ailleurs, cette coopération doit tirer parti des initiatives engagées par le Maroc en la matière, à l'instar de la Feuille de route 2023-2026 pour l'amélioration du climat des affaires ou bien encore de la réforme des marchés publics. Cela devrait contribuer à renforcer la position du Maroc en tant que destination attrayante pour les investissements et permettrait de tirer parti des nouvelles perspectives économiques offertes par l'intégration régionale en Afrique.

Amorcer et accélérer une dynamique de croissance durable, inclusive et territorialement équilibrée

Le PPM2 constitue ainsi un outil puissant à l'appui d'une croissance durable, inclusive et territorialement équilibrée. La récente création du Bureau Économique Maroc constitue un jalon concret de la relation solide et

mutuellement bénéfique entre l'OCDE et le Maroc. L'étude économique mettra l'accent sur les politiques susceptibles d'améliorer les résultats à long terme de l'économie, et donnera au Maroc l'occasion de mieux faire connaître ses réalisations et ses politiques et d'accroître son attractivité vis-à-vis des investisseurs étrangers.

En matière de développement territorial, cette réunion stratégique a permis de souligner la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des réformes de la décentralisation et de la déconcentration au Maroc. L'opérationnalisation des outils à la disposition des territoires, notamment des contrats, la valorisation de la donnée, l'optimisation de la coordination à la fois horizontalement et verticalement, et le renforcement des capacités sont autant de leviers pour assurer une répartition plus équitable des opportunités de croissance et d'investissement, et résorber les inégalités territoriales persistantes.

En outre, aboutir à une croissance durable et inclusive requiert une meilleure intégration de la main d'œuvre féminine sur le marché du travail. Cette réunion stratégique fut l'occasion de discuter des résultats préliminaires de la revue sur l'autonomisation économique des femmes qui s'insère dans le cadre de la mise en œuvre du troisième programme gouvernemental pour l'égalité (PGE III). Une vingtaine d'actions prioritaires structurées autour de quatre axes principaux ont été identifiées, à savoir : encourager la diffusion d'une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes, attirer et retenir davantage de femmes dans des emplois décents, soutenir un entrepreneuriat féminin résilient et créateur d'emploi, renforcer l'écosystème institutionnel de l'autonomisation économique des femmes.

La réforme de l'administration et la bonne gouvernance pour garantir la confiance

La coopération entre le Maroc et l'OCDE en matière de gouvernance publique est multidimensionnelle et englobe de nombreux domaines politiques tel que la gestion des risques, la communication stratégique ou bien encore l'intégrité publique, et s'étend bien au-delà du PPM2. La publication de l'Examen de l'OCDE sur la gouvernance publique : Maroc constitue une nouvelle étape significative dans cette coopération. Basé sur une utilisation rigoureuse des principes de bonne gouvernance identifiés dans les normes et standards de gouvernance publique de l'OCDE, l'Examen analyse d'un point de vue stratégique les domaines prioritaires de la gouvernance publique retenus par le gouvernement marocain : la mise en place d'un cadre de gouvernance efficace et adapté au contexte actuel, la gestion des ressources humaines, l'intégration de la dimension genre, l'intégrité et le cadre budgétaire. Les travaux effectués et les recommandations émises dans ce cadre pourraient constituer des bases importantes pour guider les réformes de gouvernance à moyen et long terme et de fournir des services publics qui soutiennent le développement socio-économique du pays et répondent aux attentes des citoyens.

Par ailleurs, le renforcement des efforts en matière de lutte contre la corruption et d'intégrité demeure un facteur clé pour soutenir la création de conditions de marché équitables. Les efforts entrepris dans le cadre du PPM 2 pour entamer un rapprochement du cadre légal marocain avec la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption fournissent une assise importante pour poursuivre une collaboration œuvrant pour la prévention des risques de corruption et pour favoriser un climat de confiance propice à l'investissement.

Conclusions : quel avenir pour la coopération entre le Maroc et l'OCDE ?

Cette réunion stratégique a mis en évidence les dimensions humaine, technique et politique du PPM2 et la durabilité du partenariat entre le Maroc et l'OCDE, soulignant à l'occasion une étroite convergence en matière de priorités et d'objectifs. Pour capitaliser sur cette dynamique positive, une feuille de route stratégique visant à pérenniser l'impact du PPM2 a été convenue, articulée autour de plusieurs axes clés.

Renforcer le rapprochement du Maroc des instruments et comités de l'OCDE

Renforcer davantage le niveau de participation du Maroc au sein des différents comités et groupes de travail de l'OCDE est l'un des objectifs prioritaires de cette dernière année de mise en œuvre. En renforçant son implication et son engagement aux comités de l'OCDE, le Maroc maximisera les résultats et les bénéfices mutuels de ce

partenariat et contribuera à renforcer la pertinence et la portée des actions entreprises dans le cadre du PPM2. Par ailleurs, ce travail permettrait au Maroc de faire entendre sa voix au sein des comités de l'OCDE dans des domaines prioritaires, enrichissant par ce contribution les actions de l'OCDE.

Au-delà du PPM2, la participation et l'adhésion effective du Maroc aux initiatives phares de l'OCDE, telles que le Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone (IFCMA), le Cadre inclusif de l'OCDE et du G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), ou bien encore l'Accord multilatéral pour la mise en œuvre de la Norme d'échange automatique de renseignements démontreraient l'engagement du Maroc à jouer un rôle actif dans les efforts internationaux visant à promouvoir la coopération et l'harmonisation des politiques économiques, fiscales et environnementales.

Évaluer l'impact du PPM2.

L'évaluation de l'impact du PPM2 – qui sera lancée avant la fin de l'année 2023 - revêt une importance cruciale pour mesurer les réalisations et les résultats obtenus grâce à cette collaboration. Sur la base d'une analyse approfondie des indicateurs pertinents et la consultation des parties prenantes, cette évaluation permettra d'analyser l'efficacité des travaux entrepris, de déterminer les domaines où des progrès significatifs ont été réalisés et ceux nécessitant une attention particulière.

Définir un nouveau cadre stratégique de partenariat

Le PPM2, arrivant à échéance en juin 2024, marque une étape fondamentale dans la coopération fructueuse entre le Maroc et l'OCDE. Cette réunion stratégique a marqué le début d'une réflexion approfondie sur les perspectives de coopération entre le Maroc et l'OCDE, au-delà de la fin du PPM 2, en vue de consolider et d'approfondir le partenariat stratégique qui les lie depuis près de 20 ans. La réflexion sur les perspectives de coopération s'inscrit dans un contexte dynamique où les défis économiques, sociaux et environnementaux continuent d'évoluer rapidement, et où le Maroc entreprend de vastes chantiers de réformes. Il est donc crucial de définir une vision commune pour les prochaines étapes de collaboration qui répond au mieux aux besoins et aux priorités actuelles et émergentes. De plus, cette réflexion devrait prendre en compte l'évolution des dynamiques régionales et internationales, notamment dans le contexte du nouveau partenariat entre l'OCDE et l'Afrique. En exploitant son expertise et en capitalisant sur les résultats et les leçons tirés du PPM2, le Maroc pourrait contribuer positivement au renforcement de la pertinence et l'efficacité des initiatives régionales menées de l'OCDE, au partage des connaissances et à la recherche de solutions communes aux défis régionaux.